

# Sauvons l'école de Montmin

Rassurez-vous, elle restera ouverte à la prochaine rentrée scolaire en septembre !

C'est en tout cas la volonté de vos élus de la commune nouvelle de Talloires-Montmin conformément à la charte adoptée avant la fusion des deux communes.

Il nous faut néanmoins en étoffer les effectifs le plus vite possible. La Prochaine rentrée de septembre se présente en effet un peu difficile de ce point de vue. Nous serons au creux de la vague : une seule naissance en 2013 et très peu de construction nouvelles. Par contre, la suite se présente beaucoup mieux : 4 naissances en 2014 et 4 aussi en 2015. Par ailleurs une dizaine de permis de construire de maisons individuelles ont été signés ces derniers mois ou sont en cours de signature.

Or, s'il est assez facile de fermer une école, la rouvrir plus tard est beaucoup plus difficile. Il y va de la vie de notre village, qui ne doit pas devenir une simple cité dortoir.

Ce sera une classe unique bien sûr. Mais n'est-ce pas autant un atout qu'un inconvénient.

Vous connaissez tous les qualités professionnelles exceptionnelles de notre enseignante sa très grande disponibilité et son humanité, secondée efficacement par son ATSEM, Marie Vausselin.

Leur travail permet ainsi une prise en charge quasi individuelle de chaque élève, chacun pouvant donc progresser à son rythme.

Au niveau de la scolarité de nos « chères têtes blondes » nous avons dès à présent mis sur pieds une organisation qui devrait satisfaire au mieux tous les parents d'élèves et qui peut encore être améliorée après concertation avec chacun d'entre eux.

En voici l'essentiel :

- **Repas** : ils seront bien entendu toujours assurés.
- **Activités périscolaires** :
  - o Dès les prochains jours, deux activités seront proposées aux enfants en fin de journée.
  - o A la rentrée prochaine, nous alignerons nos horaires sur ceux de l'école de Talloires. Nos élèves pourront ainsi rejoindre leurs camarades à Talloires les jeudis après-midi pour ces activités. Le transport sera assuré par la commune.
- **Le problème du mercredi** : Les cours auront toujours lieu le matin : la loi nous y oblige ! Par contre, ceux qui le souhaitent pourront rejoindre Talloires où le repas sera assuré et participer l'après-midi aux activités récréatives mises en place par l'association Mômes & Cie, centre de loisirs. Là aussi un transport pourra être mis en place à midi.

- **Sur le plan financier** : les repas seront bien entendu toujours payants, de même que les activités récréatives du mercredi après-midi. Tout le reste sera gratuit, ainsi que d'autres avantages telles que l'accès aux plages et minigolf à Talloires ainsi qu'aux remontées mécaniques pour le ski à Montmin. Ces gratuités sont bien sur réservées exclusivement aux enfants fréquentant les écoles publiques de Montmin et de Talloires.

Vous avez certainement d'autres questions à nous poser, d'autres suggestions à nous faire. N'hésitez pas pour cela à contacter vos élus, les parents des élèves actuellement en classe à Montmin ou leur enseignante.

Par ailleurs, nous organisons une grande réunion d'information qui aura lieu à Montmin le

**Lundi 04 avril à 20h00 préau de l'école.**

N'hésitez pas à assister à cette réunion d'information que vous soyez parents ou non.

A très bientôt.

Jean FAVROT  
Maire de Talloires-Montmin

Robert TUGEND,  
Maire délégué de Montmin